

Lundi 15 décembre 2025

Conseil métropolitain du 15 décembre 2025
Budget primitif 2026
« Grâce à des finances très saines, la Métropole tient le cap malgré le contexte national »

Dans un contexte national et international extrêmement inquiétant et incertain, la Métropole Rouen Normandie fait le choix d'un budget solide, avec une dynamique d'investissement maintenue. Si elle peut s'engager sur cette voie, c'est parce que les finances restent très saines.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie : « C'est dans un contexte particulièrement difficile que la Métropole Rouen Normandie adopte son budget pour l'année 2026.

Aux crises environnementale, économique et sociale, s'ajoutent une crise démocratique qui déstabilise les institutions nationales, ainsi qu'un dérapage grave des comptes publics de l'État. La situation financière des collectivités locales et EPCI est lourdement pénalisée par cette situation financière nationale. Le budget primitif 2026 de la Métropole intègre, malgré les incertitudes de la discussion parlementaire, la plupart des mesures présentées par le Gouvernement dans le projet de Loi de Finances, par souci de précaution et de responsabilité. Les mesures annoncées par le Gouvernement engendreraient, si elles étaient toutes retenues dans le budget définitif, un impact négatif sur la CAF brute prévisionnelle de la Métropole de 17,8 M€. Les mesures en cours d'examen au Sénat, si elles devaient être adoptées à la fin du débat parlementaire, sont particulièrement pénalisantes pour les E.P.C.I industriels, tel que le nôtre, pourtant confrontés à de très forts enjeux d'emploi et de transition social écologique.

Dans ce contexte, la Métropole fait le choix d'un budget pour 2026 solide (996,7 M€), avec des dépenses de fonctionnement maîtrisées (669M€). La dynamique d'investissement (267 M€) est maintenue, tant pour soutenir l'économie locale que pour répondre aux défis de la transition social-écologique. Si la Métropole peut poursuivre dans cette voie, c'est qu'elle dispose de finances saines et maîtrisées. Notre Métropole est dans le Top 6 des moins endettées de France. Nous maintenons par ailleurs notre choix de ne pas toucher à la fiscalité locale. En particulier, nous ne créons pas de taxe foncière métropolitaine (nous sommes l'une des dernières métropoles de France à ne pas lever cet impôt). Notre taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) demeure parmi les plus bas de France (8,6% contre 9,35% en moyenne, sans augmentation depuis 10 ans). Notre taxe GEMAPI est enfin très faible, à 11€ en moyenne par habitant et par an. Tout impôts confondus, la Métropole Rouen Normandie est celle qui récolte le moins de produits de fiscalité de France.

Le contexte national est fortement pénalisant. Nous appelons le Gouvernement à faire preuve de plus de respect à l'égard des collectivités locales, en première ligne des défis du quotidien. »

Budget 2026

Tous budgets confondus, le **budget de la Métropole pour 2026 devrait s'établir à 996,7 M€ contre 1,045 Md€ en 2025**. Les dépenses de fonctionnement seront de **669 M€ en 2026**. Les investissements proposés devraient être proches de **267 M€**. Le montant des recettes et des dépenses de fonctionnement est en hausse par rapport au budget 2025 en raison d'une modification du périmètre budgétaire liée à la nouvelle DSP des transports qui sera mise en place au 1^{er} janvier 2026. Jusqu'alors la Métropole ne percevait pas les recettes de cette activité, qui étaient directement déduites de sa contribution. À partir de 2026, la Métropole réglera l'intégralité de sa participation et percevra les recettes de tarification.

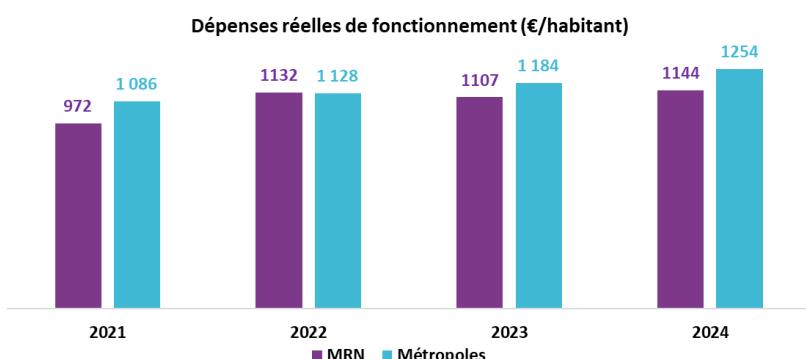
La Métropole dispose de finances très saines. À nouveau, elle adopte aujourd'hui un budget assurant une gestion performante et sécurisée de ses ressources. Des choix forts peuvent ainsi être maintenus : pas de création de taxe foncière métropolitaine (la Métropole Rouen Normandie est l'une des dernières métropoles de France à ne pas lever cet impôt), taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) parmi les plus basses de France (8,06% contre 9,35% en moyenne, sans augmentation depuis 10 ans), taxe GEMAPI très faible à 11€ en moyenne par habitant et par an...

Dans un contexte national complexe et préoccupant, les orientations pour 2026 traduisent la volonté de la Métropole Rouen Normandie de conjuguer sérieux budgétaire, ambition environnementale, cohésion sociale et dynamisme économique, afin de préparer durablement l'avenir du territoire et d'assurer à tous les habitants un cadre de vie sûr, attractif et résilient.

Ce budget fait de la Métropole Rouen Normandie le deuxième acteur de Normandie, avec la Région, en matière d'investissement public.

La Métropole dispose de finances très saines

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées, légèrement inférieures à la moyenne des métropoles et qui ont progressé moins rapidement



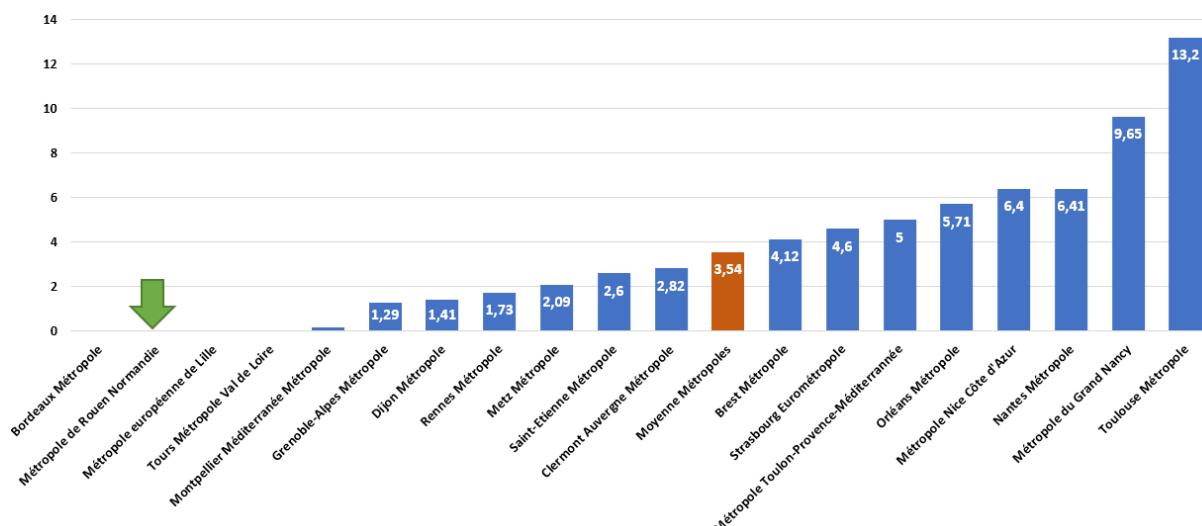
Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Fiscalité : la Métropole Rouen Normandie systématiquement en dessous de la moyenne des fiscalités métropolitaines

	THRS	Var. n-1	TFB	Var. n-1	TFNB	Var. n-1	CFE	Var. n-1	Taux de TEOM 2024 (1)
Métropole Rouen Normandie	8,35%	0,00%	-	-	2,60%	0,00%	26,50%	0,00%	5,78%
Métropole européenne de Lille	12,10%	0,00%	-	-	2,09%	0,00%	33,61%	0,00%	5,80%
Bordeaux Métropole	8,22%	0,00%	-	-	3,23%	0,00%	35,06%	0,00%	6,40%
Toulouse Métropole	16,50%	0,00%	13,20%	0,00%	33,75%	0,00%	36,58%	0,00%	6,71%
Nantes Métropole	10,14%	0,00%	6,41%	0,00%	4,88%	0,00%	31,49%	0,00%	7,95%
Métropole Nice Côte d'Azur	8,13%	0,00%	6,40%	0,00%	1,47%	0,00%	28,88%	0,00%	8,06%
Strasbourg Eurométropole	11,25%	0,00%	4,60%	0,00%	4,94%	0,00%	26,83%	0,00%	8,10%
Grenoble-Alpes Métropole	8,57%	0,00%	1,29%	0,00%	6,87%	0,00%	34,63%	0,00%	8,30%
Montpellier Méditerranée Métropole	12,08%	0,00%	0,17%	0,00%	5,69%	0,00%	36,58%	0,00%	8,30%
Rennes Métropole	13,64%	0,00%	1,73%	0,00%	6,10%	0,00%	28,73%	0,00%	9,25%
Brest Métropole	16,93%	0,00%	4,12%	0,00%	10,12%	0,00%	29,96%	0,00%	9,31%
Dijon Métropole	9,17%	0,00%	1,41%	0,00%	4,95%	0,00%	27,04%	0,00%	9,85%
Tours Métropole Val de Loire	8,91%	0,00%	0,00%	-	2,18%	0,00%	23,37%	0,00%	10,86%
Saint-Etienne Métropole	10,56%	0,00%	2,60%	0,00%	4,98%	0,00%	29,67%	0,00%	11,59%
Orléans Métropole	7,52%	0,00%	5,71%	0,00%	6,12%	0,00%	24,88%	0,00%	11,88%
Métropole du Grand Nancy	20,94%	0,00%	9,65%	0,00%	13,70%	0,00%	29,65%	0,00%	14,62%
Metz Métropole	10,97%	0,00%	2,09%	0,00%	7,41%	0,00%	25,94%	0,00%	14,64%
Clermont Auvergne Métropole	10,45%	0,00%	2,82%	0,00%	13,47%	0,00%	27,14%	0,00%	
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	10,11%	0,00%	5,00%	0,00%	10,13%	0,00%	35,89%	0,00%	
Moyennes 2025 des métropoles	11,29%	-	3,54%	0,00%	7,61%	0,00%	30,13%	0,00%	Moyennes 2024 des métropoles
									9,35%

Taxe foncière : la Métropole Rouen Normandie est l'une des dernières métropoles à ne pas lever cet impôt

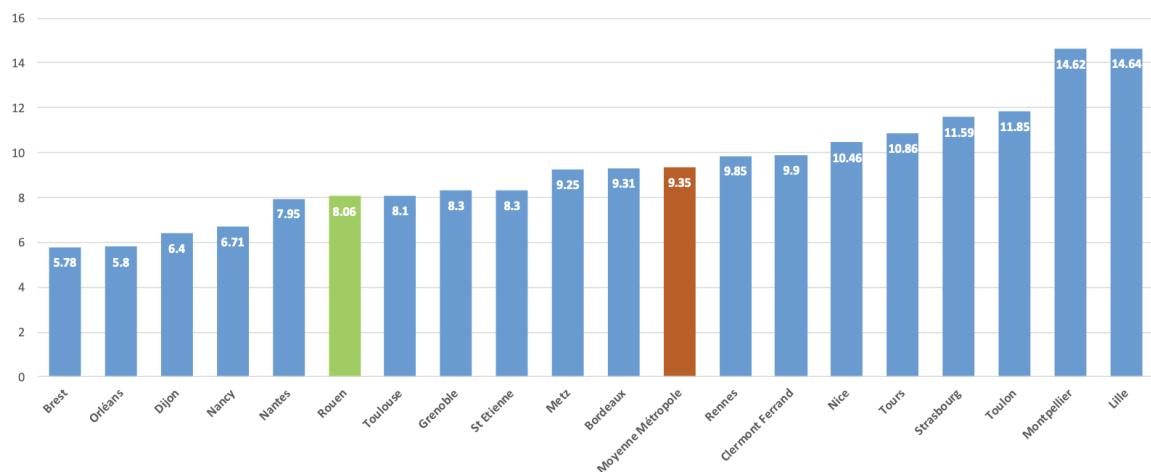
Taux de Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) des grandes métropoles en 2025 (en %)



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : la Métropole a l'un des taux les plus bas de France

Taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) des grandes métropoles en 2024 (en %)



La Métropole Rouen Normandie est celle qui collecte le moins d'impôts locaux de France

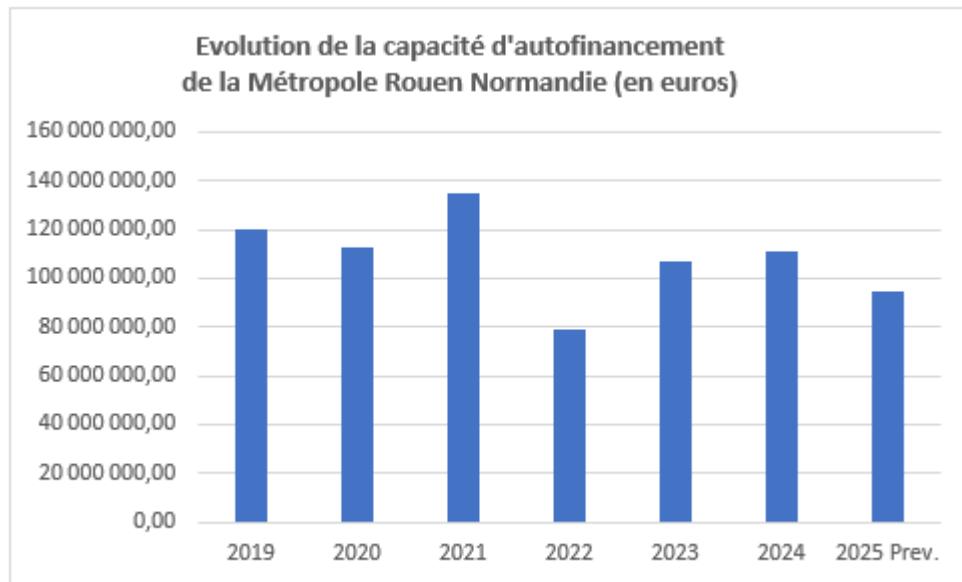
Détail des produits de la fiscalité directe locale par habitant 2024

Groupement	TH - Produit par habitant INSEE	THLV - Produit par habitant INSEE	FB - Produit par habitant INSEE	TEOM - Produit par habitant INSEE	FNB - Produit par habitant INSEE	TAFNB - Produit par habitant INSEE	CFE - Produit par habitant INSEE	TASCOM - Produit par habitant INSEE	IFER - Produit par habitant INSEE	GEMAPI - Produit par habitant INSEE	Total - Produit par habitant INSEE	Classement avec Groupement
Toulouse Métropole	14 €	0 €	219 €	133 €	1 €	1 €	222 €	13 €	4 €	8 €	615 €	1
Métropole Nice Côte d'Azur	39 €	0 €	133 €	224 €	0 €	1 €	165 €	16 €	5 €	14 €	597 €	2
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	12 €	0 €	37 €	224 €	0 €	1 €	145 €	14 €	8 €	10 €	452 €	3
Métropole du Grand Nancy	18 €	0 €	163 €	119 €	1 €	1 €	114 €	19 €	4 €	4 €	443 €	4
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	28 €	0 €	81 €	188 €	1 €	1 €	104 €	18 €	4 €	9 €	433 €	5
Montpellier Méditerranée Métropole	12 €	0 €	2 €	230 €	0 €	1 €	140 €	15 €	5 €	23 €	429 €	6
Quercy Auvergne Métropole	10 €	0 €	46 €	163 €	1 €	1 €	138 €	21 €	4 €	3 €	388 €	7
Nantes Métropole	7 €	0 €	93 €	118 €	0 €	1 €	143 €	18 €	3 €	5 €	388 €	8
Eurométropole de Strasbourg	8 €	0 €	71 €	137 €	0 €	1 €	150 €	13 €	3 €	0 €	384 €	9
Grenoble-Alpes-Métropole	8 €	0 €	21 €	137 €	0 €	2 €	158 €	14 €	3 €	7 €	349 €	10
Orléans Métropole	6 €	0 €	90 €	87 €	0 €	1 €	129 €	19 €	3 €	3 €	339 €	11
Bordeaux Métropole	8 €	0 €	0 €	122 €	0 €	1 €	168 €	20 €	3 €	4 €	326 €	12
Metz Métropole	8 €	1 €	32 €	143 €	1 €	1 €	105 €	17 €	4 €	5 €	316 €	13
Rennes Métropole	9 €	0 €	23 €	139 €	1 €	1 €	113 €	17 €	3 €	4 €	310 €	14
Saint-Etienne Métropole	7 €	0 €	38 €	119 €	1 €	1 €	113 €	16 €	3 €	12 €	309 €	15
Métropole de Lyon	7 €	0 €	10 €	97 €	0 €	1 €	169 €	13 €	6 €	4 €	308 €	16
Tours Métropole Val de Loire	8 €	0 €	0 €	164 €	0 €	2 €	101 €	19 €	3 €	6 €	303 €	17
Métropole Européenne de Lille	5 €	0 €	0 €	150 €	0 €	2 €	118 €	14 €	3 €	6 €	299 €	18
Dijon Métropole	9 €	0 €	23 €	109 €	0 €	1 €	120 €	21 €	3 €	0 €	287 €	19
Brest Métropole	12 €	8 €	56 €	70 €	1 €	1 €	104 €	22 €	3 €	3 €	280 €	20
Métropole Rouen Normandie	5 €	1 €	0 €	112 €	0 €	1 €	92 €	15 €	3 €	10 €	240 €	21

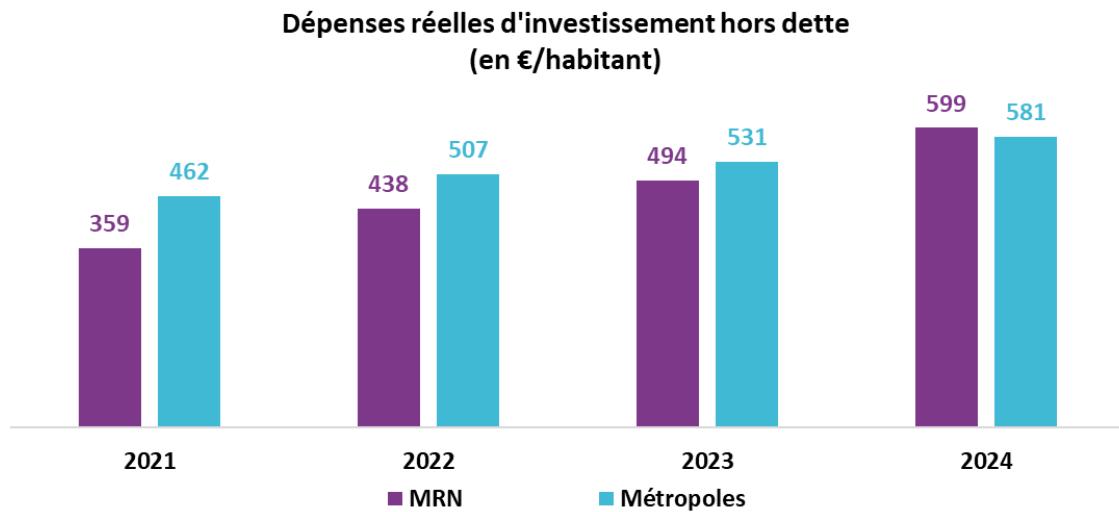


Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Capacité d'auto-financement : la Métropole Rouen Normandie a su restaurer sa capacité d'autofinancement (94,5M€/an) après la crise de 2022 (CAF = recettes de fonctionnement – dépenses de fonctionnement (intérêts de la dette compris))



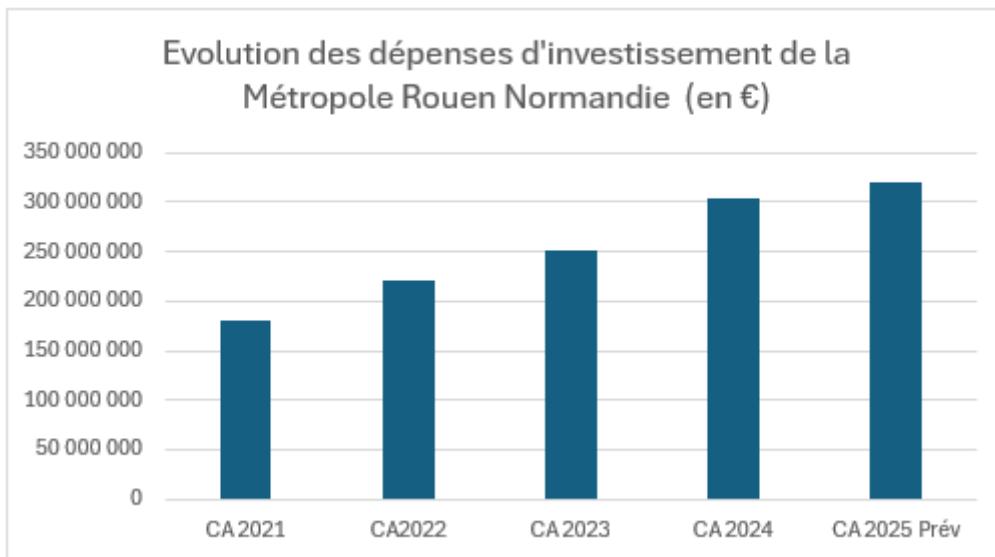
Une dynamique d'investissement soutenue



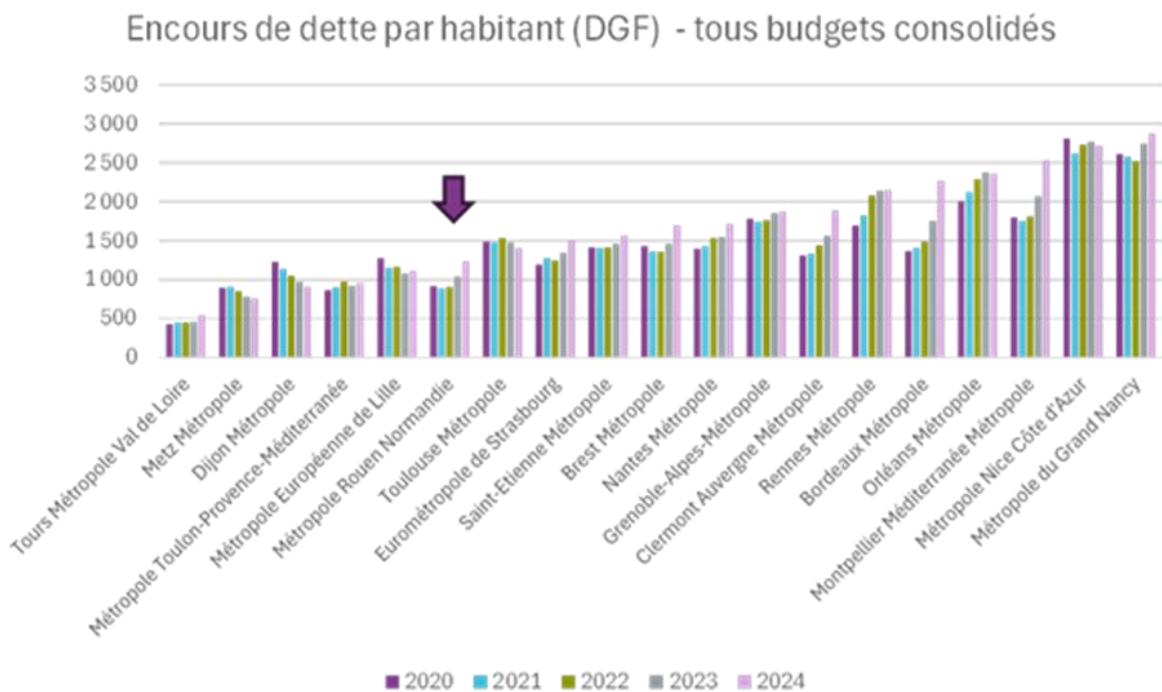


Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

La Métropole Rouen Normandie a réussi à augmenter très fortement ses investissements en 5 ans



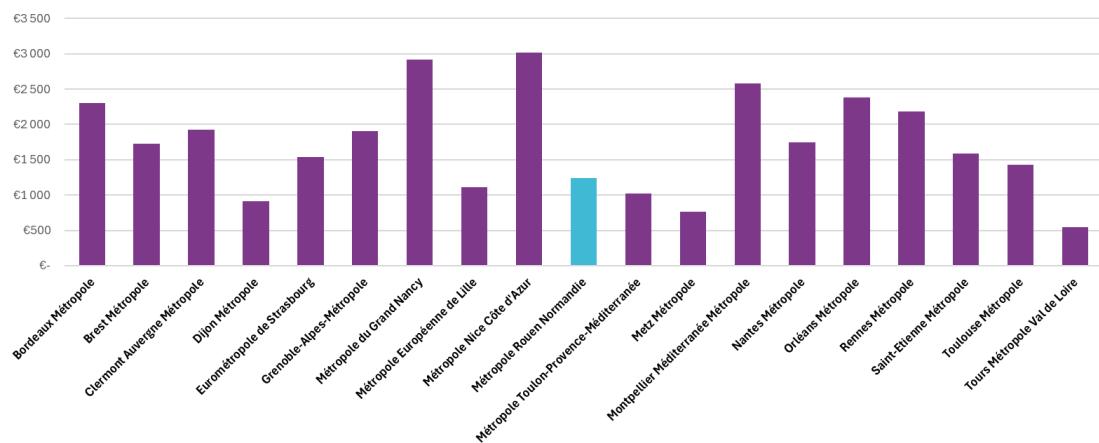
Dette : la Métropole Rouen Normandie dans le top 6 des plus faibles de toutes les métropoles de France. Deux fois moins que Montpellier, Orléans ou Rennes, 3 fois moins que Nice (évolution de l'encours de dette consolidé en € / habitant)



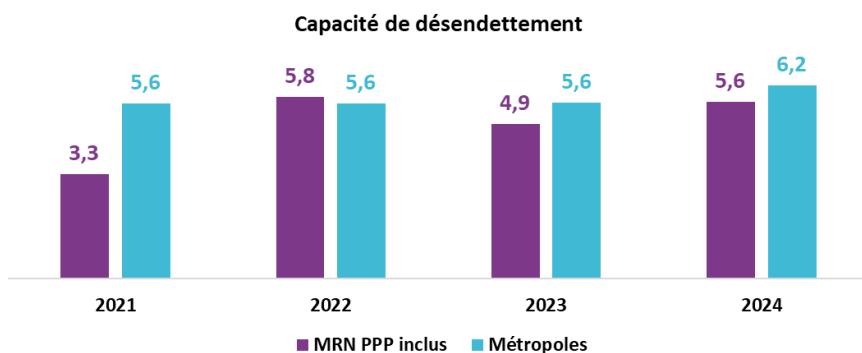
Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

La Métropole Rouen Normandie dans le top 6 des métropoles les moins endettées de France

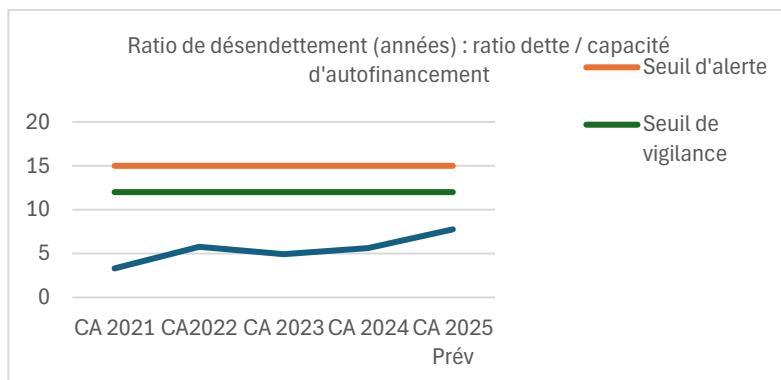
Encours de dette 2024 consolidé
ensemble des budgets / en € par habitant



Capacité de désendettement : la Métropole Rouen Normandie a une dette très soutenable. Sa capacité de désendettement est pleinement maîtrisée (5,6 ans), en dessous de la moyenne des métropoles françaises



Cette capacité de désendettement est bien inférieure au seuil de vigilance (12 ans) et très loin du seuil d'alerte (15 ans)



La Métropole Rouen Normandie a une dette au coût très raisonnable (taux de 2,46% en moyenne consolidée), à près de 78% en taux fixe

	CRD au 01/01/2026	% du CRD	Coût moyen estimatif
Fixe	523 839 718	77,78%	2,26%
Taux structuré	337 500	0,05%	3,33%
Variable	149 282 486	22,17%	3,18%
Euribor 12 mois	41 073 136	6,10%	2,87%
Euribor 3 mois	47 468 750	7,05%	4,05%
Euribor 6 mois	13 000 000	1,93%	2,53%
Livret A	47 600 000	7,07%	2,74%
TAG03M	140 600	0,02%	5,07%
Total général	673 459 704	100,00%	2,46%

Principales dépenses de fonctionnement

La hausse des dépenses de fonctionnement est principalement due aux modalités de la nouvelle DSP Transport mise en place au 1^{er} janvier 2026. La métropole réglera désormais l'intégralité de sa participation et perçoit les recettes de tarification. Dans l'ancienne DSP, la Métropole ne percevait pas les recettes qui étaient directement déduites de sa contribution. Sont présentées ci-après les dépenses réelles de fonctionnement des quatre budgets principaux (budget principal / transports /déchets ménagers / zones d'activités économiques) hors régies.

- **S'engager massivement dans la transition social-écologique**

➤ Mobilité décarbonée / Exploitation mobilité

Les crédits consacrés à l'exploitation et la gestion des projets de mobilité s'élèvent à 164,5 M€ pour 2026. Les principales dépenses concernent :

- ✓ La contribution forfaitaire d'exploitation auprès de notre concessionnaire transport (incluant la location de vélo Lovélo et les lignes Filor, l'exploitation de T5 et un développement de l'offre de transport en commun dans le cadre de la nouvelle DSP) : 143,1 M€,
- ✓ La contribution auprès des TAE (transport de l'agglomération Elbeuvien) : 9,1 M€,
- ✓ Le co voiturage : 0,5 M€,
- ✓ L'exploitation des vélos en libre-service : 2,1 M€.

➤ Environnement, Espaces naturels, biodiversité, agriculture durable

Des crédits seront fléchés sur l'entretien des espaces forestiers et le soutien financier aux acteurs et porteurs de projets en lien avec la charte forestière de territoire. Sur l'année 2026, la métropole poursuivra ses actions en faveur de la nature en ville et plus spécifiquement de l'arbre en ville et de la renaturation des espaces urbains. Une attention particulière sera également portée au confortement et à la préservation des continuités écologiques avec un travail sur les trames vertes, bleues et noires dans le cadre de l'élaboration du SCOT-AEC et de la future révision du PLUi. Les crédits directement consacrés à cette thématique en fonctionnement, hors salaires, s'élèvent à 2,3 M€.

➤ **Transition Énergétique**

Les dépenses prévisionnelles liées à la transition énergétique sur 2026 s'élèvent à 4,6 M€. Concernant la distribution de l'électricité et du gaz, l'année 2026 sera marquée par la mise en œuvre du nouveau contrat de concession de distribution publique de gaz avec GRDF. Ce contrat modernisé met en action la volonté de Transition Social-Ecologique de notre établissement et mettra l'accent sur les enjeux de sécurité et d'adaptation. Il s'agira également de revisiter le Programme Pluriannuel d'Investissement en partenariat avec ENEDIS pour les cinq années à venir en vue de l'adapter aux priorités et nouveaux besoins de notre territoire (risque inondations par exemple). Forte des prix d'énergies contractualisés en mai dernier au bénéfice du groupement d'achat auquel 58 acteurs publics de notre territoire sont associés, la Métropole accompagnera la mise en œuvre du marché pour la période 2026/2027 des contrats d'énergie. C'est un enjeu financier majeur pour notre établissement comme pour les adhérents et notamment les communes impliquées. Les dépenses énergétiques seront estimées de la façon la plus juste possible dans ce budget. L'année 2026 sera également marquée par la définition de la stratégie d'achat à long terme. Pour la période 2028/2029, le groupement sera proposé à l'ensemble des communes du territoire.

S'agissant de l'accompagnement à la transition énergétique du territoire les missions de conseil auprès des communes, des entreprises et des particuliers continueront de se développer afin de permettre l'atteinte des objectifs fixés par le PCAET et le Schéma Directeur des Énergies. La Métropole, organisatrice de ce service, s'appuie sur ses services mais également sur les ingénieries publiques et privées telles que la SPL Agence Locale de la Transition Énergétique Rouen Normandie (SPL ALTERN), la SEM Axe Seine Energie Renouvelable (SEM ASER), société d'investissement dédiée aux énergies renouvelables à l'échelle de l'Axe Seine, mais également des acteurs tels que le CAUE76, l'ADIL76, la CMA76, les fédérations des différentes filières de la transition énergétique, des associations. Les missions confiées à la SPL ALTERN constituent un budget significatif. 3 M€ seront consacrés en 2026 en fonctionnement à la contractualisation avec la SPL ALTERN.

➤ **Réduire et valoriser nos déchets**

Les principales politiques en la matière comportent : la réduction des déchets à la source, une meilleure valorisation des déchets afin de les transformer en ressource (bio-déchets, déchets verts, réemploi), le tri, la modernisation des équipements existants (déchèteries, bennes électriques, électrification de la flotte). Les dépenses de fonctionnement consacrées à ces actions et prestations s'élèveront à 44,4 M€ en 2026.

➤ **Gestion durable de la ressource en eau / Grand cycle de l'eau / gestion des risques**

Les dépenses prévues en section de fonctionnement progressent et comprennent les participations aux syndicats « GEMAPI » et de bassins versants notamment pour le financement d'ouvrages de protection. Les hausses vont se poursuivre dans les années à venir. Le montant de la taxe GEMAPI sera inchangé en 2026.

- **Construire un territoire attractif et solidaire**

➤ **Développement économique**

Les dépenses de fonctionnement directes s'élèvent à 5,9 M€ dont 1,1 M€ au titre de la subvention pour RNI et 1,4 M€ pour la régie Rouen Normandie Création.

Elle soutient également à hauteur de 0,6 M€ les dispositifs avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui sont mis en œuvre par le biais d'un appel à projet chaque année (accompagnement des projets des établissements ESR, soutien aux actions campus et vie étudiante, colloques ou soutien de thèse). Elle soutient également la structuration d'une filière « Good Tech » (35 000 € pour la participation au salon VivaTechnology, 18 000 € pour l'adhésion annuelle à l'association Normandie Web Xperts (NWX), 22 000€ pour soutenir l'association French Tech Normandie), 15 000€ pour soutenir le projet « communauté sobriété numérique » porté par l'association Latitudes, 5 000€ pour le « NWX Festival », 5 000€ pour soutenir la journée « Normandie AI »). La métropole reconduit également son partenariat avec le salon Empreinte Expo » pour 20 000€. Elle maintient sa convention de partenariat annuelle avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (31 000€). La Métropole versera également une subvention au syndicat mixte de l'aéroport pour 0,6 M€ (montant stable), pour assurer le fonctionnement courant de la plateforme.

➤ **Tourisme**

Le budget tourisme pour l'exercice 2026 est prévu à hauteur de 3,1 M€. La Métropole continuera de soutenir fortement sur 2026 Rouen Normandie Tourisme et Congrès (RNTC), qui fléchera notamment des actions autour de la qualité du tourisme. La participation de la Métropole au budget de RNTC s'élève à 2 M€. Les autres dépenses en fonctionnement concernent le développement du tourisme durable avec le soutien à de nombreuses associations. De plus, des crédits seront inscrits pour réaliser l'entretien des boucles de randonnées, trail et vélo (15 000€). Dans la poursuite du plan de relance du commerce, la Métropole mobilisera un budget de 70 000 € pour ce fonds.

➤ **Culture**

Le budget 2026 (culture et musées) s'élève à 14,8 M€. Parmi les principales dépenses, la Métropole versera des contributions pour :

- ✓ La régie du 106 : 1,4 M€
- ✓ La régie des équipements culturels : 1,4 M€,
- ✓ L'EPCC du Cirque Théâtre d'Elbeuf : 1,7 M€,
- ✓ L'EPCC Esadhar (école des beaux-arts) : 1,5 M€,
- ✓ L'EPCC Opéra de Rouen : 2,5 M€,
- ✓ L'Association Normandie Impressionniste : 0,3 M€.

En parallèle, Métropole participera à de nombreuses manifestations d'actions artistiques, culturelles et patrimoniales sur l'ensemble du territoire (festival « Spring », festival Seine Urbaine, Festival Vivacité, Jours de fête mais également de nombreux évènements comme l'édition intermédiaire Normandie Impressionniste ou le projet Pavillon-s Témoins de la chorégraphe E. Vo Dinh).

La réunion des Musées métropolitains proposera une offre diversifiée et un programme d'expositions d'envergure nationale. Des crédits importants sur 2026 sont fléchés pour la mise en œuvre du projet « chantier des collections ».

➤ **Sports et loisirs**

Les dépenses relatives aux sports s'élèveront à 10,8 M€ pour l'exercice 2026. Concernant le soutien aux clubs professionnels et associatifs de haut niveau, le montant des participations de la métropole s'élèvera à 7,5 M€. En 2026, la métropole devra assurer la gestion de la piste d'athlétisme du stade Jean Adret via une convention de gestion confiée à la Ville de Sotteville-lès-Rouen. La Métropole soutiendra en particulier et de façon importante les grands événements sportifs suivants : le meeting d'athlétisme de Sotteville-lès-Rouen, le Perche Elite Tour et le tournoi de tennis international féminin du Kindarena. La Métropole versera sa contribution à la régie des équipements sportifs pour 1,8 M€. Cette régie gère l'exploitation du Kindarena et du stade Diochon.

➤ **Santé, Solidarité, Emploi**

Depuis le début du mandat, les politiques de solidarité et de cohésion sociale portées par la Métropole se sont renforcées. Les dépenses en matière de santé et d'insertion professionnelle ont été amplifiées avec une attention particulière accordée aux jeunes et aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la Ville. L'engagement de la Métropole monte en puissance, notamment sur les politiques structurelles menées en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), soutien à l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), clauses sociales, chantiers éducatifs,...), de la santé de la population (soutien aux réseaux de santé, à l'investissement des établissements sanitaires de dimension intercommunale, à l'université de santé), de l'accompagnement des jeunes en difficulté et en risque de marginalisation. Les dépenses concernant cette thématique sont proposées à hauteur de 8 M€ pour 2026.

Concernant la politique de la ville, en 2024 la population des quartiers prioritaires a augmenté de 35,6 % alors que les crédits de l'Etat n'ont augmenté que de 7,5 %. En 2025, les crédits de la métropole ont été ajustés à hauteur de l'accroissement de la population des quartiers prioritaires (budget 696 589 €). L'objectif pour 2026 est de maintenir ce niveau d'engagement.

• **Renforcer la cohésion territoriale**

➤ **Aménagement durable de l'espace public**

23,9 M€ seront dédiés à l'ensemble de ces prestations. 2026 sera dans la continuité de 2025, la priorité étant donnée à la transition social écologique avec un plan de renaturation du territoire de la métropole : lutte contre les îlots de chaleur, végétalisation, création de corridors écologiques, désimperméabilisation des espaces publics et requalification de la voirie. Des crédits pour des prestations d'entretien des espaces publics sont également prévus. La consommation d'énergie électrique sera maîtrisée dans les pôles de proximité du fait de la pose de leds, et de la poursuite de la politique d'extinction de l'éclairage public qui a fait l'objet d'ajustements avec les communes.

➤ **Soutien des communes**

Les dotations aux communes en fonctionnement s'élèvent à 97,9 M€. La Métropole conservera en 2026, les dispositifs de solidarité créés en fonctionnement et en investissement au bénéfice des communes. L'attribution de compensation s'établira à 86,7 M€. La dotation de solidarité communautaire (DSC) s'élèvera à 11 M€. Comme pour 2025, la métropole proposera en 2026 un fonds d'aide à l'aménagement pour les petites communes (FAA) à hauteur de 75 K€ en fonctionnement. Pour rappel, ce dispositif contribue à alléger les charges des communes du territoire de moins de 4 500 habitants en matière d'entretien des bâtiments et des espaces publics non Métropolitains.

Principales dépenses d'investissement

La montée en puissance des politiques d'investissement est un axe stratégique majeur. La Métropole, bien qu'impactée par le contexte, dispose de finances saines. C'est ce qui permettra en 2026 de maintenir les ambitions fixées en matière d'investissement. Les actions programmées viseront à poursuivre la réalisation de projets stratégiques pour le territoire et seront principalement axées sur le cadre de vie et les services aux habitants, la transition social-écologique, avec toujours un effort important pour la mobilité durable, l'environnement, le soutien aux communes ou l'attractivité du territoire.

85,6 M€

S'engager massivement dans la transition social-écologique

➤ Mobilité décarbonée pour tous : 66,2 M€

Parmi les principales dépenses sur 2026, peuvent être citées :

- Exploitation Transport en commun : 49,3 M€
- Aménagement et abords des gares intermodalités : 2,4 M€
- Stationnement : 0,6 M€
- La politique en faveur du vélo se poursuivra avec la poursuite des travaux de mise en œuvre de plusieurs super connecteurs vélo (liaisons principales traversantes), de multiples pistes cyclables dans les différentes communes, le stationnement des vélos, la mise en place du service de location qui nécessitera à nouveau l'acquisition de VAE et de vélos cargos. Les dépenses sur l'exercice en faveur du vélo proposées au BP s'élèvent à 13,9 M€ : Pistes cyclables : 12,2 M€ / Balade du Cailly : 0,6 M€,/ Vélo station : 1,1 M€.

➤ Environnement, biodiversité, agriculture durable : 6,1 M€

Les principales dépenses sont les suivantes :

- Renaturation dans toutes les communes : 3,9 M€,
- Environnement biodiversité : 0,9 M€,
- Environnement agriculture : 0,3 M€
- Education à l'environnement et jardins partagés : 0,2 M€.

Dans le cadre de la stratégie d'amélioration de la qualité de l'air, incluant la ZFE, des crédits seront proposés pour l'aide à la prime à la reconversion des véhicules à hauteur de 0,3 M€. Plus de 10,4 M€ ont déjà été versés au titre de ce dispositif et environ 3 500 ménages ont été soutenus dans leur projet de changement de véhicules.

➤ **Accélérer et accompagner la transition énergétique : 3,9 M€**

Dans le cadre de ses compétences, la Métropole intervient en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et de politique du cadre de vie, de lutte contre la pollution de l'air, de soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie et de contribution à la transition énergétique, notamment en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments et en favorisant le développement des énergies renouvelables. C'est pourquoi la métropole a décidé de mettre en place plusieurs dispositifs auprès des particuliers pour les aider à faire des économies d'électricité, à participer à la sobriété énergétique et au plan climat.

Parmi les principales dépenses : 2 M€ pour le financement d'installations de chaleur renouvelable en gestion déléguée du fonds territorial dans le cadre du contrat de chaleur renouvelable territorial en cours de préparation avec l'ADEME, 0,2 M€ pour le dispositif KITS solaires, 0,6 M€ pour le dispositif fonds air bois et 0,6 M€ pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

➤ **Réduction et valorisation de nos déchets : 7,8 M€**

- 1,2 M€ pour le renouvellement de véhicules de la régie vers des carburations propres (électriques) ;
- 1 M€ pour l'installation de colonnes enterrées et semi-enterrées ;
- 4,3 M€ pour les dépenses de pré collecte (dont achat de bacs) ;
- 1,3 M€ pour les déchetteries.

➤ **Gestion durable de la ressource en eau, gestion des risques : 1,5 M€**

En 2026, la Métropole va poursuivre ses actions en faveur de la sécurité industrielle, de la culture du risque de la sécurité des populations et de la préparation individuelle et collective aux évènements exceptionnels : mise en œuvre des actions du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI), qui concernent la connaissance et la culture du risque inondation (0,8 M€), création d'une APCP : Travaux Incendie – amélioration de la défense incendie (DECI) pour une meilleure gestion budgétaire (travaux incendie : nouveaux investissements et mise en conformité de l'existant (0,2 M€) et renouvellement des hydrants (0,3 M€) et 0,5 M€ de pour les fonds de concours liés aux travaux effectués par le SDIS (construction de casernes).

28 M€ ➔ **Construire un territoire attractif et solidaire**

➤ **Développement économique : 10,4 M€ dont :**

- Les rénovations des parcs d'activités : 1 M€,
- Les travaux de voirie dans les parcs d'activités : 1,2 M€,
- Les aides aux entreprises (dispositifs Dynamique immobilier et Dynamique locations) : 0,3 M€,
- L'enseignement supérieur et la recherche : 5 M€,
- Les études urbaines et futurs aménagements : 1,8 M€.

➤ **Tourisme, commerce : 3,8 M€ dont :**

- Cœur de Métropole : 2,6 M€
- Attractivité du cœur Elbeuvien : 0,4 M€,
- Réhabilitation de l'Office du tourisme : 0,4 M€,
- Tourisme de randonnée : 0,1 M€, tourisme fluvial : 0,1 M€.

➤ **Culture : 7,3 M€ dont :**

- Diverses acquisitions pour la réunion des Musées Métropolitains (RMM) : 0,4 M€,
- Centre de réserve et de conservation pour la préservation des collections de la réunion de la RMM : 3,7 M€ (restauration œuvres chantier des collections 0,9 M€ / travaux pour les réserves musées : 2,8 M€),
- Pôle muséal Beauvoisine : 1,4 M€,
- FACIL Culture pour les communes : 0,3 M€,
- Historial Jeanne d'Arc : 0,3 M€,
- ESADHaR, aménagement divers : 0,3 M€.

➤ **Sports, loisirs : 4,6 M€ dont :**

- Réhabilitation et équipement du stade Diochon : 0,8 M€,
- Équipement sportif Rénovation stade Jean Adret : 3 M€
- Études et travaux pour la réalisation d'un équipement de pratiques sportives et de cultures urbaines sur l'Île Lacroix : 0,4 M€,
- Travaux de rénovation de la patinoire : 0,4 M€.

➤ **Santé : 1,8 M€ dont :**

Outre les dépenses de fonctionnement prévues en 2026 pour la mise en œuvre des axes et des objectifs opérationnels définis dans le cadre de la stratégie santé à l'échelle métropolitaine, des dépenses d'investissement sont également inscrites pour cette thématique. En effet, une autorisation de programme a été votée pour 17 M€ pour investir dans des projets portés par les établissements de santé pivots sur le territoire métropolitain. Les dépenses 2026 concernent principalement le soutien aux établissements hospitaliers dont l'Unité de Soin Longue Durée au CHU de Rouen.

15,2 M€

Penser et aménager le territoire durablement

➤ **Grands projets urbains, aménagements : 2,1 M€**

Ces dépenses concerneront principalement les projets Rouen Flaubert, le Parc Naturel Urbain des Bruyères et le quartier Nouvelle Gare Seine Cité.

➤ **Planification Urbaine : 1 M€**

➤ **Stratégie foncière : 2,7 M€**

➤ **Habitat : 9,2 M€**

Les principales dépenses prévues sur l'exercice 2026 sont les suivantes :

- Fonds de concours PNRU commerce : 0,7 M€ afin de soutenir les opérations de restructuration de polarités commerciales en cours sur les quartiers PNRU de Cléon, Petit-Quevilly et Rouen,
- Concession Faucigny à Saint Etienne du Rouvray : 0,5 M€ au titre de la participation d'équilibre versée par la Métropole
- Concession Robespierre à Saint-Etienne du Rouvray : 0,4 M€,
- Aides aux co-propriétés : 1,2 M€,
- Logement social – réhabilitation du parc social 2024-2025 : 0,4 M€,
- Logement social – production de logement social 2024-2025 : 0,3 M€,
- Pacte territorial : 0,8 M€

En matière de renouvellement urbain, 0,6 M€ seront mobilisés au titre du suivi-animation des OPAH-RU. Concernant la délégation des aides à la pierre, il est prévu une enveloppe de 3,6 M€ pour 2026.

69 M€ ➔ Renforcer la cohésion territoriale

➤ Voiries, espaces publics : 64 M€

Les principales dépenses sur 2026 sont réparties de la manière suivante :

- Audits et travaux concernant les ouvrages d'Art : 8,9 M€, dont les travaux du pont Corneille pour 6,2 M et 2,5 M€ pour des travaux divers de mise en sécurité.
- Travaux de voirie, d'espaces publics : 43,4 M€ dont : projets de territoires : 7,8 M€, travaux de voirie : 24,1 M€, rénovation de l'éclairage public dans les 5 pôles : 7,3 M€ (dont contrat d'intracting avec la Banque des Territoires 2 M€).
- Renouvellement Urbain : 11,8 M€ : projets ANRU : 11 M€ à Darnétal, Cléon, Elbeuf, Oissel, Petit Quevilly, Saint Etienne du Rouvray, Canteleu et FSIC ANRU : 0,7 M€.

➤ Aires d'accueil des citoyens français itinérants : 0,7 M€

➤ Dotations des communes : 4,3 M€

- Fonds d'aide aux communes pour l'investissement local (FACIL) : Au travers de ce dispositif, la Métropole Rouen Normandie souhaite, à la fois faciliter l'accès de ses aides dans le cadre d'opérations d'investissement communal tout en valorisant les actions visant à faire de la Métropole un territoire d'excellence au niveau de la transition écologique. 0,4 M€ pour le FACIL culture et 2,6 M€ pour le FACIL « hors culture »,
- Fonds d'aide aux communes de moins de 4500 habitants : 0,5 M€,
- Fonds de concours pour les piscines communales (FAGIP) : 0,6 M€.

13,3 M€ ➔ Assurer une gestion performante et sécurisée des ressources de la Métropole

L'intégralité des documents concernant le budget de la Métropole est consultable sur www.metropole-rouen-normandie.fr.

Contacts presse

Perrine Binet
perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr
02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

Ibtissam Madi
ibtissam.madi@metropole-rouen-normandie.fr
02 76 30 31 33 - 06 60 71 99 61